# Corps volontaire européen d'aide humanitaire («initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne»)

2012/0245(COD) - 12/06/2017 - Document de suivi

Le présent rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil porte sur **la mise en œuvre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE en 2016**.

L'objectif de cette initiative est de contribuer à renforcer la capacité de l'Union à fournir une aide humanitaire fondée sur les besoins, ainsi que les capacités et la résilience des populations vulnérables ou touchées par des catastrophes dans des pays tiers, tout en donnant aux citoyens européens la possibilité de faire preuve de solidarité envers les populations dans le besoin en s'engageant dans des actions humanitaires dans ces pays.

**Objectifs du rapport** : l'article 27 du règlement (UE) nº 375/2014 instituant l'initiative invite la Commission à présenter au Parlement européen et au Conseil un rapport annuel qui examine les progrès réalisés dans la mise en œuvre du règlement. Le présent rapport est le **3ème du genre** et présente les principales activités de l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne.

Il se base sur les données recueillies et analysées conformément au cadre de suivi de la mise en œuvre des actions au titre de l'initiative. Ce cadre a été établi et approuvé par la Commission et par l'Agence pour l' éducation, l'audiovisuel et la culture (EACEA), qui est chargée de gérer la plupart des actions mises en œuvre dans le cadre de l'initiative.

**Principales conclusions** : en 2016, la mise en œuvre de l'initiative des volontaires de l'aide de l'UE a été jalonnée par les faits suivants:

- lancement des 10 premiers projets de renforcement des capacités et d'assistance technique et des 2 premiers projets ayant entraîné le déploiement des premiers volontaires de l'aide de l'UE;
- publication des 1ers postes vacants pour des volontaires;
- premières formations des volontaires et mise en œuvre du programme de formation;
- certification de 82 organisations d'accueil et d'envoi pour la procédure en cours;
- lancement de la plateforme des volontaires de l'aide de l'UE.

Il a fallu plus de temps que prévu aux organisations pour mettre à profit les possibilités offertes par le programme. Elles connaissent mieux l'initiative et lui font de plus en plus confiance. De nombreuses organisations qui mettent déjà en œuvre des projets et prévoient d'autres activités ultérieures la connaissent mieux.

**En 2017**, l'initiative continuera de permettre à un plus grand nombre d'organisations d'envoi et d'accueil de bénéficier de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique et à davantage de volontaires d'être déployés dans des pays tiers. Des organisations d'accueil et d'envoi seront régulièrement certifiées et la plateforme des volontaires de l'aide de l'UE sera maintenue et développée.

En outre, les **premières offres de volontariat devraient être publiées en ligne à l'été 2017**.

L'initiative des volontaires de l'aide de l'UE fera l'objet de **nouvelles campagnes de communication**.

Le **réseautage** contribuera à la création de partenariats et à l'augmentation du nombre d'organisations participant à l'initiative.

**Programme de travail 2017** : conformément au programme de travail pour 2017, l'un des principaux objectifs sera de contribuer au renforcement de la résilience et de la gestion des risques de catastrophes dans les pays vulnérables, fragiles ou touchés par des catastrophes et dans les crises oubliées, notamment par le déploiement d'actions au cours des phases suivantes du cycle de gestion des catastrophes:

- prévention des catastrophes;
- préparation aux catastrophes;
- réduction des risques de catastrophe;
- redressement après des catastrophes naturelles ou causées par l'homme;
- alertes précoces.

En déployant des volontaires de l'aide de l'UE dans des pays tiers pour aider les populations locales à améliorer leur résilience et leur capacité à gérer les catastrophes, la Commission continuera de montrer sa détermination politique sans faille à renforcer la résilience dans ces pays.